

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC 2015-2016

**LE MINISTRE LEITAO DONNE UN SIGNAL POSITIF AUX INVESTISSEURS**

L'AEMQ SATISFAITE DES MESURES APPORTÉES POUR APPUYER LE SECTEUR

**Rouyn-Noranda, Québec - 26 mars 2015** - L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) demeure satisfaite des mesures présentées dans le budget du gouvernement du Québec relativement au secteur de l'exploration minière. Le plan économique du ministre contient un ensemble d'ajustements fiscaux qui apportera un répit aux PME québécoises d'exploration qui œuvrent toujours dans un contexte économique difficile.

« Dans un contexte de contraintes économiques et de restrictions budgétaires, nous constatons que le gouvernement du Québec continue de reconnaître l'importance de l'apport économique de nos activités d'exploration. Cela augure bien pour une reprise anticipée de nos activités et pour l'avenir de notre filière », a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

L'Association signale que les effets cumulés des mesures portant notamment sur ; le report de la hausse déjà annoncée de la tarification des titres, sur la réduction du coût minimum des travaux à effectuer sur un claim et sur l'amélioration des connaissances géoscientifiques sur le territoire du Plan Nord, représentent un signal encourageant pour les investisseurs souhaitant développer nos richesses minérales au bénéfice de tous les Québécois. De plus, l'Association accueille favorablement l'intention du gouvernement d'élargir la définition des frais d'exploration pour inclure certaines dépenses liées aux études environnementales et aux consultations des communautés.

« Les choix proposés par le ministre des Finances seront bien reçus par nos membres. Nous sommes au début d'un long processus visant à permettre au Québec de retrouver ses principaux facteurs d'attraction. Rappelons que nous avons toujours d'importants défis à relever par rapport à la lourdeur administrative, les délais et les incertitudes reliées à la protection du territoire », a ajouté Mme Valérie Fillion, Directrice générale de l'Association.

**À propos de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ)**

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2500 membres individuels ainsi que plus de 325 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes représentant les différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise un congrès annuel rassemblant la filière minière québécoise. **XPLOR** aura lieu à Montréal les 7 et 8 octobre 2015.

-30 -

**Renseignements :**

Marie-France Beaudry  
Directrice des communications et des relations publiques

AEMQ

cel. : 819 277-3863 [mfbeaudry@aemq.org](mailto:mfbeaudry@aemq.org)  
[www.aemq.org](http://www.aemq.org)